

# COMMUNE de MONTESQUIEU-LAURAGAIS

## Procès-verbal du conseil municipal du 16 janvier 2023

L'an deux mil vingt-deux et le douze décembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Abdelrani MAHCER, Maire.

Date de convocation et affichage : 10 janvier 2023

Membres Présents :

R. Andouard, C. Bandiera, P. Carrière, C. Cruzil, C. Donnadiou-Mariojous, N. Fauré, S. Gasc, M. Lacheroy, B. Larroche, A. Mahcer, E. Pouzac, Y. Pradel, J. Tsougas

Membres absents : A. Criado, P. Fuser

Ordre du jour:

- 1- Approbation du PV du 12 décembre 2022
- 2- Délibération : tarifs publics 2023
- 3- Délibération : règlement périscolaire modifié
- 4- Délibération : remplacement du monnayeur du terrain de tennis
- 5- Projet d'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit
- 6- Rénovation et extension de l'école : litige Coucoureux
- 7- Commissions
- 8- Questions diverses :
  - a. Réunion voirie
  - b. Recours à l'encontre de Montesquieu-Lauragais – accident carrefour de Négra
  - c. Mise en place d'ombrières photovoltaïques

### 1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12/12/2022

Approbation à l'unanimité des présents

### 2- Délibération : tarifs publics 2023

Proposition de faire évoluer les tarifs publics en appliquant le taux d'inflation au 1<sup>er</sup> janvier 2023 qui est de 5,9 %.

	Tarif (Euros)		Tarif (Euros)
<b>Chenil</b>		<b>Cotisation tennis</b>	
Chenil 1 jour	26	Adulte seul	20
Chenil 2 jours	45	Jeune étudiant	13
Chenil 4 jours en plus	21	Enfant 8 - 16 ans	7
Chenil 6 jours en plus	19	Couple	36
<b>Concession au cimetière</b>		Couple et 1 enfant	38
Le m <sup>2</sup> pour 15 ans	29	Couple et 2 enfants	44
Le m <sup>2</sup> pour 30 ans	46	Couple et 3 enfants	49
<b>Concession au columbarium</b>		Couple et 4 enfants	57
30 ans	401	Carte pour les Extérieur	Tarif x 2
<b>Concession pour caverne</b>		Ticket extérieur (1 h)	3
30 ans	566	Jeton éclairage	2

Concernant la salle des fêtes, proposition de revoir les tarifs sans tenir compte du taux d'inflation pour s'aligner sur les tarifs des communes voisines. Tarif de la location : 150 € / Caution pour le matériel : 1000 € / Caution pour la propreté : 300 €.

Pour : R. Andouard, C. Bandiera, P. Carrière, C. Cruzil, C. Donnadiou-Mariojous, N. Fauré, S. Gasc, M. Lacheroy, A. Mahcer, E. Pouzac, Y. Pradel

Contre : J. Tsougas qui souhaite appliquer le taux d'inflation. Abstention : B. Larroche

# COMMUNE de MONTESQUIEU-LAURAGAIS

## Procès-verbal du conseil municipal du 16 janvier 2023

### 3- Délibération : règlement périscolaire modifié

Suite à l'adoption de la tarification de l'ALAE du midi au précédent conseil municipal, il convient d'actualiser le règlement périscolaire en conséquence. Proposition d'appliquer la même règle d'annulation du service que pour la cantine au paragraphe 3.3.

### 4- Délibération : remplacement du monnayeur du terrain de tennis

Le SDEHG a réalisé un devis pour le remplacement du monnayeur du terrain de tennis hors service pour un montant de 2 795 € TTC qui comprend une participation communale de 1 240 € TTC.

Approbation à l'unanimité des présents.

### 5- Projet d'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit

D'après le sondage mené par le SDEHG, il apparaît qu'un tiers des communes pratiquent déjà l'extinction sur la plage horaire de 0h00 à 6h00 (exemple : Labastide-Beauvoir depuis 7 ans).

L'objectif principal de cette extinction est la réduction du coût de l'énergie.

Une réunion avec le secteur routier du conseil départemental a permis d'identifier les secteurs dangereux où l'éclairage doit être maintenu. Aussi, l'extinction concernera le village sauf les carrefours de Négra et le quartier de Barrelis. Concernant le carrefour d'En Serny, il est proposé de baisser l'intensité de l'éclairage de 50 %.

Dans l'immédiat, nous devons prendre un accord de principe afin de demander un diagnostic au SDEHG qui pourra établir un état des lieux et un devis des travaux permettant l'extinction. Les dépenses sont subventionnables à 50 %.

D'autre part, le SDEHG a identifié 19 points lumineux à rénover qui pourraient entrer dans un nouveau programme de rénovation. Il propose de lancer l'étude.

Proposition de lancer le diagnostic de l'extinction et de lancer l'étude pour la rénovation des anciens luminaires.

Approbation à l'unanimité des présents

### 6- Rénovation et extension de l'école : litige Coucoureux

Le litige avec l'entreprise Coucoureux concerne le paiement de pénalités appliquées par l'architecte en charge du chantier de rénovation de l'école qui s'élèvent à 8 107,64 €. La dernière facture d'un montant de 9 161,99 € n'avait pas été réglée dans l'attente du paiement de ces pénalités. Il convient de trouver un arrangement avec l'entreprise qui propose de partager le montant des pénalités à 50/50.

Proposition de clôturer ce litige en payant la facture de 9 161,99 € et la moitié des pénalités de 4053,82 € soit 13 215,81 €. Le budget 2022 avait prévu une ligne budgétaire de 14 000 €.

Approbation à l'unanimité des présents

### 7- Commissions

Voirie – compte-rendu de la réunion avec le secteur routier (conseil départemental) :

- la réfection de la couche de roulement départementale D11 de Négra à Nailloux sera réalisée en 2023.
- nous sommes toujours en attente des résultats du comptage des voitures sur la départementale au niveau de Barrelis. L'abaissement de la vitesse à 50 km/h est possible uniquement en agglomération. Aussi il faudrait que le secteur de Barrelis soit classé comme hameau de la commune. Le secteur routier n'est pas favorable à la réduction de la vitesse sur cette route départementale.
- RD11 route de Nailloux : déplacement du panneau de Montesquieu-Lauragais au niveau du chemin de Saint-Jean afin d'abaisser la vitesse.
- Chemin de Goudet : préparation d'un courrier à destination du président du conseil départemental pour demander le passage de la route en départementale en échange de la route départementale D11F

Prochaines commissions :

Affaires scolaires : réunion en interne : lundi 6 février à 19h30 / réunion avec les DPE : lundi 13 février à 18h30

Finances : mardi 31 janvier à 17h30

### 8- Questions diverses :

- a. Recours à l'encontre de Montesquieu-Lauragais – accident mortel au carrefour de Négra en 2018.
- b. Mise en place d'ombrières photovoltaïques : le SDEHG propose une étude pour la mise en place d'ombrières à proximité d'un bâtiment public pour l'alimenter par l'électricité produite.
- c. Ordures ménagères : présentation des échanges de la réunion avec Terres du Lauragais pour la mise en place des points de collectes PAV (point d'apport volontaire) et des PDR (Point de regroupement).

# COMMUNE de MONTESQUIEU-LAURAGAIS

## Procès-verbal du conseil municipal du 16 janvier 2023

d. Passage des épareuses : Terres du Lauragais a calculé un coût de 140 281,35 € à répartir entre les communes bénéficiant de ce service supprimé à compter de 2023. Pour Montesquieu, la voirie mesure 38,06 km, ce qui implique un reversement annuel de 5 418,94 € en faveur de la commune pour compenser la charge transférée. La mairie va devoir trouver une solution pour faucher les accotements dès 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

### SIGNATURES

La Secrétaire,



Nathalie FAURÉ

Le Maire,



Abdellani MAHCER

